

AVENANT NUMÉRO 4

À L'ENTENTE SUR LA PRESTATION DES SERVICES POLICIERS DANS LA COMMUNAUTÉ DE LISTUGUJ POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2018 AU 31 MARS 2019

- ENTRE :** **LE CONSEIL DE BANDE DE LISTUGUJ,**
représenté par le chef
(ci-après appelé le « Conseil »)
- ET :** **SA MAJESTÉ LE ROI DU CHEF DU CANADA,**
représenté par le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile
(ci-après appelé le « Canada »)
- ET :** **LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,**
représenté par le ministre de la Sécurité publique, le ministre responsable
des Relations avec les Premières Nations et les Inuit et le ministre
responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne,
agissant respectivement par le sous-ministre de la Sécurité publique, le
secrétaire général associé aux Relations avec les Premières Nations et les
Inuit et le secrétaire général associé aux Relations canadiennes (ci-après
appelé le « Québec »)
- (ci-après collectivement appelés les « Parties »)

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE les Parties ont conclu, le 23 août 2018, l'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Listuguj pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019 (ci-après appelée l'« Entente »);

ATTENDU QUE, le cas échéant, l'Entente comprend toutes modifications antérieures au présent avenant effectuées par avenant signé entre les Parties;

ATTENDU QUE les Parties souhaitent modifier l'Entente, conformément au sous-article 6.3 de cette entente, afin de soutenir la stabilisation de la prestation des services policiers;

ATTENDU QUE cette modification vise notamment à augmenter le budget opérationnel du Corps de police de Listuguj à partir de l'exercice financier 2022-2023;

PAR CONSÉQUENT, les Parties conviennent de ce qui suit :

1. Le préambule et l'Annexe A font partie intégrante du présent avenant.
2. Toutes les modalités de l'Entente demeurent inchangées, hormis celles indiquées dans la présente modification.
3. Le sous-paragraphe 4.2.1 b) de l'Entente est remplacé par le suivant :
 - b) selon le budget figurant à l'Annexe A de la présente entente, à :
 - 1 597 914 \$ pour l'exercice financier 2018-2019;
 - 2 233 160 \$ pour l'exercice financier 2019-2020;
 - 2 439 980,16 \$ pour l'exercice financier 2020-2021, dont un montant maximum de 145 408,16 \$ est consacré pour couvrir des dépenses liées à la COVID-19;
 - 2 357 673 \$ pour l'exercice financier 2021-2022;
 - 2 579 972 \$ pour l'exercice financier 2022-2023;
 - 2 650 921 \$ pour l'exercice financier 2023-2024;
 - 2 723 821 \$ pour l'exercice financier 2024-2025;

totalisant 16 583 441,16 \$ pour l'ensemble de l'Entente.

4. Les sous-paragraphes 4.2.2 e), f) et g) de l'Entente sont remplacés par les suivants :
 - e) Pour l'exercice financier 2022-2023 :
1 341 585 \$ pour le Canada;
1 238 387 \$ pour le Québec.
 - f) Pour l'exercice financier 2023-2024 :
1 378 479 \$ pour le Canada;
1 272 442 \$ pour le Québec.
 - g) Pour l'exercice financier 2024-2025 :
1 416 387 \$ pour le Canada;
1 307 434 \$ pour le Québec.
5. Les exercices financiers de 2022-2023 à 2024-2025 de l'Annexe A de l'Entente sont remplacés par l'Annexe A jointe au présent avenant.
6. Le paragraphe 4.5.1 est remplacé par le suivant :
 - 4.5.1 Les modalités suivantes s'appliquent au report des fonds non dépensés :
 - a) Avec l'autorisation écrite du Canada et du Québec, le Conseil peut reporter les fonds non dépensés à la fin d'un exercice financier à l'exercice financier suivant, à l'exception des dépenses liées à la COVID-19, à condition que le financement ait été avancé et que le Conseil propose d'utiliser les fonds pour couvrir des dépenses admissibles énumérées dans la présente Entente ou à des fins compatibles avec ses objectifs et ses activités. Pour obtenir une telle autorisation écrite, le Conseil doit fournir au Canada et au Québec un avis écrit;
 - b) L'avis doit décrire comment le Conseil prévoit utiliser les fonds non dépensés et inclure tout renseignement exigé par le Canada et le Québec et doit être présenté conformément à l'état de fonds non dépensés approuvés fourni à l'Annexe D - État des flux de trésorerie;
 - c) Les fonds non dépensés doivent être clairement indiqués dans l'état des flux de trésorerie exigé au paragraphe 4.3.1 ainsi que dans les états financiers annuels vérifiés prévus au paragraphe 4.9.2. Toute somme qui n'est pas dépensée à l'expiration de la présente Entente, à moins qu'elle soit renouvelée, constitue une dette envers le Canada et le Québec.
7. Les annexes D et E de l'Entente sont remplacées par l'Annexe D jointe au présent avenant.
8. Toute référence à l'Annexe E dans l'Entente est une référence à l'Annexe D.
9. Le présent avenant peut être exécuté en plusieurs exemplaires, dont chacun sera considéré comme un original et dont tous constitueront un seul et même avenant. Chaque partie recevra tous les exemplaires signés; il est entendu que toutes les Parties n'ont pas à signer les mêmes exemplaires.
10. L'échange de copies du présent avenant et des pages de signature, que ce soit au moyen d'un document fait au format « Portable Document Format (PDF) », ou par tout autre moyen électronique conçu pour préserver le graphisme et l'apparence d'un document, ou par une combinaison de tels moyens, constituera une exécution et une transmission effective du présent avenant que les Parties pourront employer en toutes circonstances en lieu et place de l'original.

EN FOI DE QUOI, les Parties ont signé le présent avenant par l'entremise de leurs représentants dûment autorisés :

POUR LE CONSEIL,


LE CHEF

March 8/23
signé le

POUR SA MAJESTÉ LE ROI DU CHEF DU CANADA,

Malone, Daniel Digitally signed by Malone, Daniel
Date: 2023.02.28 15:01:41 -04'00'

LE DIRECTEUR PAR INTÉRIM
PROGRAMMES DES SERVICES DE POLICE
AUTOCHTONES
SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA

signé le

POUR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,

LE SOUS-MINISTRE
DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

signé le

et

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ASSOCIÉ
AUX RELATIONS AVEC LES PREMIÈRES NATIONS
ET LES INUIT

signé le

et

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ASSOCIÉ
AUX RELATIONS CANADIENNES

signé le

Annexe A
Budget du corps de police

Revenus pour l'exercice financier 2022-2023
Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Listuguj

Financement gouvernemental	Montant
Sécurité publique Canada	1 341 585,00 \$
Gouvernement du Québec	1 238 387,00 \$
Sous-total – En espèce	2 579 972,00 \$
Total du financement gouvernemental	2 579 972,00 \$
Financement non gouvernemental et autres	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
Total du financement non gouvernemental et autres	0,00 \$
Total des revenus :	2 579 972,00 \$

Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2022-2023
Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Listuguj

Dépenses admissibles détaillées par catégorie	Dépenses admissibles			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	Total
Assurance	18 023,00 \$	16 636,00 \$		34 659,00 \$
Coûts des installations policières	37 578,00 \$	34 688,00 \$		72 266,00 \$
Dépenses administratives	42 053,00 \$	38 818,00 \$		80 871,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	60 376,00 \$	55 731,00 \$		116 107,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	7 800,00 \$	7 200,00 \$		15 000,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	12 015,00 \$	11 091,00 \$		23 106,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	62 400,00 \$	57 600,00 \$		120 000,00 \$
Équipement policier	127 009,00 \$	117 239,00 \$		244 248,00 \$
Formation et recrutement	60 076,00 \$	55 454,00 \$		115 530,00 \$
Frais juridiques	7 209,00 \$	6 655,00 \$		13 864,00 \$
Honoraires professionnels	18 200,00 \$	16 800,00 \$		35 000,00 \$
Organes directeurs de la police	10 400,00 \$	9 600,00 \$		20 000,00 \$
Salaires et avantages sociaux	866 046,00 \$	799 429,00 \$		1 665 475,00 \$
Subvention locative pour le logement des policiers	4 039,00 \$	3 728,00 \$		7 767,00 \$
Voyages en régions éloignées	8 361,00 \$	7 718,00 \$		16 079,00 \$
Sous-total – En espèce	1 341 585,00 \$	1 238 387,00 \$	0,00 \$	2 579 972,00 \$
Dépenses totales :	1 341 585,00 \$	1 238 387,00 \$	0,00 \$	2 579 972,00 \$

Revenus pour l'exercice financier 2023-2024
Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Listuguj

Financement gouvernemental	Montant
Sécurité publique Canada	1 378 479,00 \$
Gouvernement du Québec	1 272 442,00 \$
Sous-total – En espèce	2 650 921,00 \$
Total du financement gouvernemental	2 650 921,00 \$
Financement non gouvernemental et autres	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
Total du financement non gouvernemental et autres	0,00 \$
Total des revenus :	2 650 921,00 \$

Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2023-2024
Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Listuguj

Dépenses admissibles détaillées par catégorie	Dépenses admissibles			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	Total
Assurance	18 518,00 \$	17 094,00 \$		35 612,00 \$
Coûts des installations policières	38 612,00 \$	35 641,00 \$		74 253,00 \$
Dépenses administratives	43 209,00 \$	39 886,00 \$		83 095,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	62 036,00 \$	57 264,00 \$		119 300,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	8 015,00 \$	7 398,00 \$		15 413,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	12 345,00 \$	11 396,00 \$		23 741,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	64 116,00 \$	59 184,00 \$		123 300,00 \$
Équipement policier	130 502,00 \$	120 463,00 \$		250 965,00 \$
Formation et recrutement	61 728,00 \$	56 979,00 \$		118 707,00 \$
Frais juridiques	7 407,00 \$	6 838,00 \$		14 245,00 \$
Honoraires professionnels	18 701,00 \$	17 262,00 \$		35 963,00 \$
Organes directeurs de la police	10 686,00 \$	9 864,00 \$		20 550,00 \$
Salaires et avantages sociaux	889 863,00 \$	821 412,00 \$		1 711 275,00 \$
Subvention locative pour le logement des policiers	4 150,00 \$	3 831,00 \$		7 981,00 \$
Voyages en régions éloignées	8 591,00 \$	7 930,00 \$		16 521,00 \$
Sous-total – En espèce	1 378 479,00 \$	1 272 442,00 \$	0,00 \$	2 650 921,00 \$
Dépenses totales :	1 378 479,00 \$	1 272 442,00 \$	0,00 \$	2 650 921,00 \$

Revenus pour l'exercice financier 2024-2025
Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Listuguj

Financement gouvernemental	Montant
Sécurité publique Canada	1 416 387,00 \$
Gouvernement du Québec	1 307 434,00 \$
Sous-total – En espèce	2 723 821,00 \$
Total du financement gouvernemental	2 723 821,00 \$
Financement non gouvernemental et autres	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
Total du financement non gouvernemental et autres	0,00 \$
Total des revenus :	2 723 821,00 \$

Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2024-2025
Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Listuguj

Dépenses admissibles détaillées par catégorie	Dépenses admissibles			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	Total
Assurance	19 027,00 \$	17 564,00 \$		36 591,00 \$
Coûts des installations policières	39 673,00 \$	36 622,00 \$		76 295,00 \$
Dépenses administratives	44 398,00 \$	40 982,00 \$		85 380,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	63 742,00 \$	58 839,00 \$		122 581,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	8 235,00 \$	7 601,00 \$		15 836,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	12 685,00 \$	11 709,00 \$		24 394,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	65 879,00 \$	60 812,00 \$		126 691,00 \$
Équipement policier	134 090,00 \$	123 776,00 \$		257 866,00 \$
Formation et recrutement	63 425,00 \$	58 547,00 \$		121 972,00 \$
Frais juridiques	7 611,00 \$	7 026,00 \$		14 637,00 \$
Honoraires professionnels	19 215,00 \$	17 736,00 \$		36 951,00 \$
Organes directeurs de la police	10 980,00 \$	10 135,00 \$		21 115,00 \$
Salaires et avantages sociaux	914 335,00 \$	844 001,00 \$		1 758 336,00 \$
Subvention locative pour le logement des policiers	4 264,00 \$	3 936,00 \$		8 200,00 \$
Voyages en régions éloignées	8 828,00 \$	8 148,00 \$		16 976,00 \$
Sous-total – En espèce	1 416 387,00 \$	1 307 434,00 \$	0,00 \$	2 723 821,00 \$
Dépenses totales :	1 416 387,00 \$	1 307 434,00 \$	0,00 \$	2 723 821,00 \$

ANNEXE D ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

État des flux de trésorerie		Titre du Projet / Programme										Type de Financement		Exercice Financier	
Identification du dossier (numéro de projet, région, ... autre)		Nom du bénéficiaire										Contributions		Total Exercice Financier	
REVENUS		Revenus cumulés Trimestre 1 / Période 1		Revenus cumulés Trimestre 2 / Période 2		Revenus cumulés Trimestre 3 / Période 3		Revenus cumulés Trimestre 4 / Période 4		Fonds non dépensés approuvés de l'exercice précédent		Total Exercice Financier		Cumul	
Sources de Financement	Total Financement	Revenu prévu	Paiement trimestriel	Écart / Différences	Revenu prévu	Paiement trimestriel	Écart / Différences	Revenu prévu	Paiement trimestriel	Écart / Différences	Revenu prévu	Paiement trimestriel	Écart / Différences	Total Revenus réels	Solde restant de Financement
Financement de Sécurité publique Canada	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autre financement public (provincial, municipal ou territorial)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres sources de financement	(0,00)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des fonds non dépensés approuvés de l'exercice précédent	0,00	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	0,00	0,00
Financement total sans Financement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
														% Cumul approuvé par SP	n/a
														% Cumul réel de SP	n/a
Dépenses		Dépenses Cumulées Trimestre 1 / Période 1		Dépenses Cumulées Trimestre 2 / Période 2		Dépenses Cumulées Trimestre 3 / Période 3		Dépenses Cumulées Trimestre 4 / Période 4		Fonds non dépensés approuvés de l'exercice précédent		Total Exercice Financier		Cumul	
Postes budgétaires des dépenses (à quantifier dans les modalités)	Total Financement	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Total Prévisions	Solde restant de Financement
Total Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Commentaire:															
<p>Attention de directeur, élu ou son représentant autorisé</p> <p>Je certifie, certifié que l'état des revenus et des dépenses détaillé ci-joint présente adéquatement les revenus réels et les dépenses encourues par le bénéficiaire pour la période indiquée. Sécurité publique et protection civile Canada peuvent demander à tout moment les pièces justificatives pour des fins de vérification.</p> <p>Le bénéficiaire reconnaît qu'il a encouru un déficit de AJOUTER LE MONTANT au trimestre XXX.</p> <p>Signature : (Nom en lettres majuscules et signature)</p> <p>Date:</p>															

**ANNEXE D
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

État de Fonds non Dépensés Approuvés															
Identification du dossier (numéro de projet, région,...autre)		Nom du Bénéficiaire		Titre du Projet / Programme			Type du Financement								
0		0		0			Contribution								
Exercice Financier Précédents															
Résumé du Fonds non dépensés approuvés		Exercice Financier en cours		20XX-20XX		20XX-20XX		20XX-20XX							
Montant Total		0.00													
Postes budgétaires des dépenses tels qu'identifiés dans les modalités															
		Fonds non dépensés approuvés		Montant réel du trimestre 1		Montant réel du trimestre 2		Montant réel du trimestre 3		Montant réel du trimestre 4		Montant réel cumulé à ce jour		Solde	
Total Dépenses		0		0.00		0.00		0.00		0.00		0.00		0.00	
Attestation du directeur financier ou son représentant autorisé															
Je soussigné, certifie que l'état des revenus et des dépenses détaillé ci-joint présente adéquatement les revenus reçus et les dépenses encourues par le bénéficiaire pour la période indiquée. Sécurité publique et protection civile Canada peuvent demander à tout moment les pièces justificatives pour des fins de vérification.															
Signature : _____ Date: _____															
Attestation de l'agent de programme															
J'ai vérifié les dépenses présentées dans la demande de remboursement et j'atteste qu'elles correspondent aux dépenses admissibles énumérées dans l'entente de Contribution et ne dépassent pas le maximum autorisé pour chaque catégorie.															
Signature : _____ Date: _____															
Notes:															
* Amortissement (non permis) Les immobilisations supérieures à 5 000 \$ ne sont généralement pas admissibles sous les modalités des programmes de SP, toutefois, dans le cas où une catégorie de dépense admissible sous l'un de ces programmes permet des immobilisations supérieures à 5 000 \$, le montant de l'article (s) doit être identifiés et d'autres activités de conciliation de ces dépenses devront être effectuées. Pour plus d'information, veuillez-vous référer à votre entente et à la politique sur les paiements de transfert.															

AVENANT NUMÉRO 4

À L'ENTENTE SUR LA PRESTATION DES SERVICES POLICIERS DANS LA COMMUNAUTÉ DE LISTUGUJ POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2018 AU 31 MARS 2019

ENTRE : **LE CONSEIL DE BANDE DE LISTUGUJ,**
représenté par le chef
(ci-après appelé le « Conseil »)

ET : **SA MAJESTÉ LE ROI DU CHEF DU CANADA,**
représenté par le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile
(ci-après appelé le « Canada »)

ET : **LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,**
représenté par le ministre de la Sécurité publique, le ministre responsable
des Relations avec les Premières Nations et les Inuit et le ministre
responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne,
agissant respectivement par le sous-ministre de la Sécurité publique, le
secrétaire général associé aux Relations avec les Premières Nations et les
Inuit et le secrétaire général associé aux Relations canadiennes (ci-après
appelé le « Québec »)

(ci-après collectivement appelés les « Parties »)

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE les Parties ont conclu, le 23 août 2018, l'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Listuguj pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019 (ci-après appelée l'« Entente »);

ATTENDU QUE, le cas échéant, l'Entente comprend toutes modifications antérieures au présent avenant effectuées par avenant signé entre les Parties;

ATTENDU QUE les Parties souhaitent modifier l'Entente, conformément au sous-article 6.3 de cette entente, afin de soutenir la stabilisation de la prestation des services policiers;

ATTENDU QUE cette modification vise notamment à augmenter le budget opérationnel du Corps de police de Listuguj à partir de l'exercice financier 2022-2023;

PAR CONSÉQUENT, les Parties conviennent de ce qui suit :

1. Le préambule et l'Annexe A font partie intégrante du présent avenant.
2. Toutes les modalités de l'Entente demeurent inchangées, hormis celles indiquées dans la présente modification.
3. Le sous-paragraphe 4.2.1 b) de l'Entente est remplacé par le suivant :

b) selon le budget figurant à l'Annexe A de la présente entente, à :

- 1 597 914 \$ pour l'exercice financier 2018-2019;
- 2 233 160 \$ pour l'exercice financier 2019-2020;
- 2 439 980,16 \$ pour l'exercice financier 2020-2021, dont un montant maximum de 145 408,16 \$ est consacré pour couvrir des dépenses liées à la COVID-19;
- 2 357 673 \$ pour l'exercice financier 2021-2022;
- 2 579 972 \$ pour l'exercice financier 2022-2023;
- 2 650 921 \$ pour l'exercice financier 2023-2024;
- 2 723 821 \$ pour l'exercice financier 2024-2025;

totalisant 16 583 441,16 \$ pour l'ensemble de l'Entente.

4. Les sous-paragraphes 4.2.2 e), f) et g) de l'Entente sont remplacés par les suivants :
 - e) Pour l'exercice financier 2022-2023 :
1 341 585 \$ pour le Canada;
1 238 387 \$ pour le Québec.
 - f) Pour l'exercice financier 2023-2024 :
1 378 479 \$ pour le Canada;
1 272 442 \$ pour le Québec.
 - g) Pour l'exercice financier 2024-2025 :
1 416 387 \$ pour le Canada;
1 307 434 \$ pour le Québec.
5. Les exercices financiers de 2022-2023 à 2024-2025 de l'Annexe A de l'Entente sont remplacés par l'Annexe A jointe au présent avenant.
6. Le paragraphe 4.5.1 est remplacé par le suivant :
 - 4.5.1 Les modalités suivantes s'appliquent au report des fonds non dépensés :
 - a) Avec l'autorisation écrite du Canada et du Québec, le Conseil peut reporter les fonds non dépensés à la fin d'un exercice financier à l'exercice financier suivant, à l'exception des dépenses liées à la COVID-19, à condition que le financement ait été avancé et que le Conseil propose d'utiliser les fonds pour couvrir des dépenses admissibles énumérées dans la présente Entente ou à des fins compatibles avec ses objectifs et ses activités. Pour obtenir une telle autorisation écrite, le Conseil doit fournir au Canada et au Québec un avis écrit;
 - b) L'avis doit décrire comment le Conseil prévoit utiliser les fonds non dépensés et inclure tout renseignement exigé par le Canada et le Québec et doit être présenté conformément à l'état de fonds non dépensés approuvés fourni à l'Annexe D - État des flux de trésorerie;
 - c) Les fonds non dépensés doivent être clairement indiqués dans l'état des flux de trésorerie exigé au paragraphe 4.3.1 ainsi que dans les états financiers annuels vérifiés prévus au paragraphe 4.9.2. Toute somme qui n'est pas dépensée à l'expiration de la présente Entente, à moins qu'elle soit renouvelée, constitue une dette envers le Canada et le Québec.
7. Les annexes D et E de l'Entente sont remplacées par l'Annexe D jointe au présent avenant.
8. Toute référence à l'Annexe E dans l'Entente est une référence à l'Annexe D.
9. Le présent avenant peut être exécuté en plusieurs exemplaires, dont chacun sera considéré comme un original et dont tous constitueront un seul et même avenant. Chaque partie recevra tous les exemplaires signés; il est entendu que toutes les Parties n'ont pas à signer les mêmes exemplaires.
10. L'échange de copies du présent avenant et des pages de signature, que ce soit au moyen d'un document fait au format « Portable Document Format (PDF) », ou par tout autre moyen électronique conçu pour préserver le graphisme et l'apparence d'un document, ou par une combinaison de tels moyens, constituera une exécution et une transmission effective du présent avenant que les Parties pourront employer en toutes circonstances en lieu et place de l'original.

EN FOI DE QUOI, les Parties ont signé le présent avenant par l'entremise de leurs représentants dûment autorisés :

POUR LE CONSEIL,

LE CHEF


signé le

POUR SA MAJESTÉ LE ROI DU CHEF DU CANADA,

LE DIRECTEUR PAR INTÉRIM
PROGRAMMES DES SERVICES DE POLICE
AUTOCHTONES
SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA

signé le

POUR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,



LE SOUS-MINISTRE
DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

2023-03-23

signé le

et



LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ASSOCIÉ
AUX RELATIONS AVEC LES PREMIÈRES NATIONS
ET LES INUIT

2023-03-27

signé le

et



LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ASSOCIÉ
AUX RELATIONS CANADIENNES

2023-03-24

signé le

Annexe A
Budget du corps de police

Revenus pour l'exercice financier 2022-2023

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Listuguj

Financement gouvernemental	Montant
Sécurité publique Canada	1 341 585,00 \$
Gouvernement du Québec	1 238 387,00 \$
Sous-total – En espèce	2 579 972,00 \$
Total du financement gouvernemental	2 579 972,00 \$
Financement non gouvernemental et autres	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
Total du financement non gouvernemental et autres	0,00 \$
Total des revenus :	2 579 972,00 \$

Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2022-2023

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Listuguj

Dépenses admissibles détaillées par catégorie	Dépenses admissibles			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouverne- mental et autres	Total
Assurance	18 023,00 \$	16 636,00 \$		34 659,00 \$
Coûts des installations policières	37 578,00 \$	34 688,00 \$		72 266,00 \$
Dépenses administratives	42 053,00 \$	38 818,00 \$		80 871,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	60 376,00 \$	55 731,00 \$		116 107,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	7 800,00 \$	7 200,00 \$		15 000,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	12 015,00 \$	11 091,00 \$		23 106,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	62 400,00 \$	57 600,00 \$		120 000,00 \$
Équipement policier	127 009,00 \$	117 239,00 \$		244 248,00 \$
Formation et recrutement	60 076,00 \$	55 454,00 \$		115 530,00 \$
Frais juridiques	7 209,00 \$	6 655,00 \$		13 864,00 \$
Honoraires professionnels	18 200,00 \$	16 800,00 \$		35 000,00 \$
Organes directeurs de la police	10 400,00 \$	9 600,00 \$		20 000,00 \$
Salaires et avantages sociaux	866 046,00 \$	799 429,00 \$		1 665 475,00 \$
Subvention locative pour le logement des policiers	4 039,00 \$	3 728,00 \$		7 767,00 \$
Voyages en régions éloignées	8 361,00 \$	7 718,00 \$		16 079,00 \$
Sous-total – En espèce	1 341 585,00 \$	1 238 387,00 \$	0,00 \$	2 579 972,00 \$
Dépenses totales :	1 341 585,00 \$	1 238 387,00 \$	0,00 \$	2 579 972,00 \$

Revenus pour l'exercice financier 2023-2024

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Listuguj

Financement gouvernemental	Montant
Sécurité publique Canada	1 378 479,00 \$
Gouvernement du Québec	1 272 442,00 \$
Sous-total – En espèce	2 650 921,00 \$
Total du financement gouvernemental	2 650 921,00 \$
Financement non gouvernemental et autres	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
Total du financement non gouvernemental et autres	0,00 \$
Total des revenus :	2 650 921,00 \$

Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2023-2024

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Listuguj

Dépenses admissibles détaillées par catégorie	Dépenses admissibles			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	Total
Assurance	18 518,00 \$	17 094,00 \$		35 612,00 \$
Coûts des installations policières	38 612,00 \$	35 641,00 \$		74 253,00 \$
Dépenses administratives	43 209,00 \$	39 886,00 \$		83 095,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	62 036,00 \$	57 264,00 \$		119 300,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	8 015,00 \$	7 398,00 \$		15 413,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	12 345,00 \$	11 396,00 \$		23 741,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	64 116,00 \$	59 184,00 \$		123 300,00 \$
Équipement policier	130 502,00 \$	120 463,00 \$		250 965,00 \$
Formation et recrutement	61 728,00 \$	56 979,00 \$		118 707,00 \$
Frais juridiques	7 407,00 \$	6 838,00 \$		14 245,00 \$
Honoraires professionnels	18 701,00 \$	17 262,00 \$		35 963,00 \$
Organes directeurs de la police	10 686,00 \$	9 864,00 \$		20 550,00 \$
Salaires et avantages sociaux	889 863,00 \$	821 412,00 \$		1 711 275,00 \$
Subvention locative pour le logement des policiers	4 150,00 \$	3 831,00 \$		7 981,00 \$
Voyages en régions éloignées	8 591,00 \$	7 930,00 \$		16 521,00 \$
Sous-total – En espèce	1 378 479,00 \$	1 272 442,00 \$	0,00 \$	2 650 921,00 \$
Dépenses totales :	1 378 479,00 \$	1 272 442,00 \$	0,00 \$	2 650 921,00 \$

Revenus pour l'exercice financier 2024-2025

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Listuguj

Financement gouvernemental	Montant
Sécurité publique Canada	1 416 387,00 \$
Gouvernement du Québec	1 307 434,00 \$
Sous-total – En espèce	2 723 821,00 \$
Total du financement gouvernemental	2 723 821,00 \$
Financement non gouvernemental et autres	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
Total du financement non gouvernemental et autres	0,00 \$
Total des revenus :	2 723 821,00 \$

Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2024-2025

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Listuguj

Dépenses admissibles détaillées par catégorie	Dépenses admissibles			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	Total
Assurance	19 027,00 \$	17 564,00 \$		36 591,00 \$
Coûts des installations policières	39 673,00 \$	36 622,00 \$		76 295,00 \$
Dépenses administratives	44 398,00 \$	40 982,00 \$		85 380,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	63 742,00 \$	58 839,00 \$		122 581,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	8 235,00 \$	7 601,00 \$		15 836,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	12 685,00 \$	11 709,00 \$		24 394,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	65 879,00 \$	60 812,00 \$		126 691,00 \$
Équipement policier	134 090,00 \$	123 776,00 \$		257 866,00 \$
Formation et recrutement	63 425,00 \$	58 547,00 \$		121 972,00 \$
Frais juridiques	7 611,00 \$	7 026,00 \$		14 637,00 \$
Honoraires professionnels	19 215,00 \$	17 736,00 \$		36 951,00 \$
Organes directeurs de la police	10 980,00 \$	10 135,00 \$		21 115,00 \$
Salaires et avantages sociaux	914 335,00 \$	844 001,00 \$		1 758 336,00 \$
Subvention locative pour le logement des policiers	4 264,00 \$	3 936,00 \$		8 200,00 \$
Voyages en régions éloignées	8 828,00 \$	8 148,00 \$		16 976,00 \$
Sous-total – En espèce	1 416 387,00 \$	1 307 434,00 \$	0,00 \$	2 723 821,00 \$
Dépenses totales :	1 416 387,00 \$	1 307 434,00 \$	0,00 \$	2 723 821,00 \$

**ANNEXE D
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

État des flux de trésorerie																					
Identification du dossier (numéro de projet, région,...autre)		Nom du Bénéficiaire						Titre du Projet / Programme						Type du Financement			Exercice Financier				
REVENUS		Revenu cumulé Trimestre 1 / Période 1			Revenu cumulé Trimestre 2 / Période 2			Revenu cumulé Trimestre 3 / Période 3			Revenu cumulé Trimestre 4 / Période 4			Fonds non dépensés approuvés de l'exercice précédent			Total Exercice Financier Cumul Cumul trimestriel / Valeur pour la période				
Sources de Financement	Total Financement	Revenu prévu	Paiement trimestriel	Écart / Différences	Revenu prévu	Paiement trimestriel	Écart / Différences	Revenu prévu	Paiement trimestriel	Écart / Différences	Revenu prévu	Paiement trimestriel	Écart / Différences	Revenu prévu	Dépenses réelles	Solde de surplus	Total Revenus prévus	Total Revenus réels	Solde restant du Financement		
Financement de Sécurité publique Canada	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		
Autre financement public (provincial, municipal ou territorial)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		
Autres sources de financement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	n/a	n/a	n/a	0.00	0.00	0.00		
Total des fonds non dépensés approuvés de l'exercice précédent	0.00	n/a	0.00	n/a	n/a	0.00	n/a	n/a	0.00	n/a	n/a	0.00	n/a	n/a	n/a	n/a	0.00	0.00	0.00		
Financement total sous l'Entente	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		
																	% Cumul approuvée par SP	n/a			
																	% Cumul réel de SP	n/a			
Postes budgétaires des dépenses tels qu'identifiés dans les modalités		Dépenses Cumulées Trimestre 1 / Période 1 0			Dépenses Cumulées Trimestre 2 / Période 2 0			Dépenses Cumulées Trimestre 3 / Période 3 0			Dépenses Cumulées Trimestre 4 / Période 4 0			Fonds non dépensés approuvés de l'exercice précédent			Dépenses Cumulées Total Exercice Financier				
Total Financement	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Total Prévision	Cumul des Dépenses réelles	Solde restant du Financement
			0.00			0.00			0.00			0.00			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total Dépenses	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Commentaires:																					
Attestation du directeur financier ou son représentant autorisé											Attestation de l'agent de programme										
Je soussigné, certifie que l'état des revenus et des dépenses détaillé ci-joint présente adéquatement les revenus reçus et les dépenses encourues par le bénéficiaire pour la période indiquée. Sécurité publique et protection civile Canada peuvent demander à tout moment les pièces justificatives pour des fins de vérification. Le bénéficiaire reconnaît qu'il a encouru un déficit de AJOUTER LE MONTANT au trimestre XXX											J'ai vérifié les dépenses présentées dans la demande de remboursement et j'atteste qu'elles correspondent aux dépenses admissibles énumérées dans l'entente de Contribution et ne dépassent pas le maximum autorisé pour chaque catégorie.										
Signature : (Nom en lettres moulées et signature)											Signature : (Nom en lettres moulées et signature)										
Date:											Date:										
Notes: * Amortissement (non permis) * Les immobilisations supérieures à 5 000 \$ ne sont généralement pas admissibles sous les modalités des programmes de SP, toutefois, dans le cas où une catégorie de dépense admissible sous l'un de ces programmes permet des immobilisations supérieures à 5 000 \$, le montant de l'article (s) doit être identifiés et d'autres activités de conciliation de ces dépenses devront être effectuées. Pour plus d'information, veuillez-vous référer à votre entente et à la politique sur les paiements de transfert.																					

**ANNEXE D
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

État de Fonds non Dépensés Approuvés								
Identification du dossier (numéro de projet, région,...autre)	Nom du Bénéficiaire			Titre du Projet / Programme			Type du Financement	
0	0			0			Contribution	
Résumé du Fonds non dépensés approuvés	Exercice Financier en cours	Exercice Financier Précédents						
	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX
Montant Total	0.00							
Postes budgétaires des dépenses tels qu'identifiés dans les modalités	Fonds non dépensés approuvés	Montant réel du trimestre 1	Montant réel du trimestre 2	Montant réel du trimestre 3	Montant réel du trimestre 4	Montant réel cumulés à ce jour	Solde	
						0.00	0.00	
Total Dépenses	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
Attestation du directeur financier ou son représentant autorisé								
Je soussigné, certifie que l'état des revenus et des dépenses détaillé ci-joint présente adéquatement les revenus reçus et les dépenses encourues par le bénéficiaire pour la période indiquée. Sécurité publique et protection civile Canada peuvent demander à tout moment les pièces justificatives pour des fins de vérification.								
Signature : (Nom en lettres moulées et signature)						Date:		
Attestation de l'agent de programme								
J'ai vérifié les dépenses présentées dans la demande de remboursement et j'atteste qu'elles correspondent aux dépenses admissibles énumérées dans l'entente de Contribution et ne dépassent pas le maximum autorisé pour chaque catégorie.								
Signature : (Nom en lettres moulées et signature)						Date:		
Notes: * Amortissement (non permis) Les immobilisations supérieures à 5 000 \$ ne sont généralement pas admissibles sous les modalités des programmes de SP, toutefois, dans le cas où une catégorie de dépense admissible sous l'un de ces programmes permet des immobilisations supérieures à 5 000 \$, le montant de l'article (s) doit être identifiés et d'autres activités de conciliation de ces dépenses devront être effectuées. Pour plus d'information, veuillez-vous référer à votre entente et à la politique sur les paiements de transfert.								